



Droit du travail - entretien annuel

Par **JulienZaza**, le **26/11/2009** à **11:41**

Bonjour,

Mon employeur met en place des entretiens annuel pour cette fin d'année.

Les participants à cet entretien sont :

Moi, l'employeur

Mon supérieur hiérarchique direct n+1

Mon supérieur hiérarchique n+2

Est ce normal que mon employeur soit représenté par deux supérieurs hiérarchique ?

Merci de vos réponses